

Économie

Agroalimentaire

L'Afrique, un potentiel sous-exploité à l'export

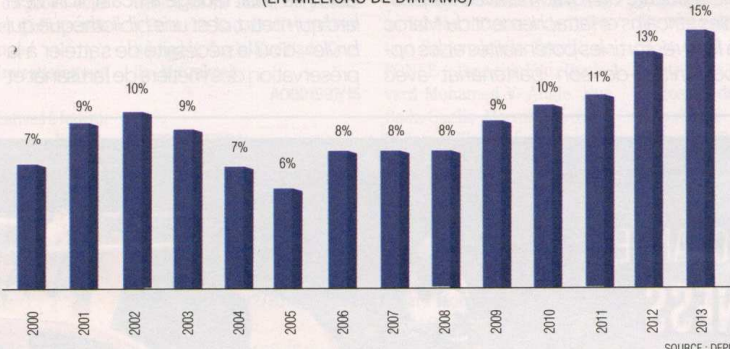
● En dépit de leur dynamique croissante sur le marché africain, les exportations agroalimentaires restent peu diversifiées et concentrées sur un nombre réduit de pays. De plus, elles font face à plusieurs difficultés qui entravent leur développement sur le continent, notamment le transport et les coûts de transaction.

Avec une croissance démographique soutenue, une urbanisation accélérée et l'élargissement de sa classe moyenne, l'Afrique constitue un gisement important et un relais potentiel de croissance pour l'industrie agroalimentaire. Seulement, le constat est que la filière marocaine, en dépit de ses nombreux atouts, n'en profite pas assez. C'est en tout cas la conclusion d'une étude de la Direction des études et de la prévision financière (DEPF) qui vient de passer au scan les «*Défis et opportunités des exportations agroalimentaires marocaines sur le marché africain*». Tout d'abord, l'analyse des exportations agroalimentaires marocaines vers l'Afrique, durant la période 2000-2013, montre une dynamique croissante (voir graphe), avec une prépondérance des produits transformés et une montée récente des produits frais. Ces exportations ont été également prédominées par les produits de base (farines de gruau, semoules et agglomérés de céréales, extraits et essences de café ou de thé et fromages) mais avec une tendance haussière de la demande africaine d'autres produits alimentaires (légumes frais, congelés ou en saumure, agrumes, tomates fraîches et fruits frais). Sur la période 2007-2013, 12 pays africains ont concentré en moyenne 76,2% des exportations agroalimentaires marocaines vers le continent, avec une prédominance de la Guinée (14%), suivie de la Mauritanie (13,6%), de l'Algérie (8,9%), de la Tunisie (8,5%), du Sénégal (8,3%) et de la Libye (7,5%).

Une offre peu diversifiée

Globalement, la part de l'Afrique dans les exportations agroalimentaires globales du Maroc a connu deux périodes d'évolution. Pour la première période, allant de 2000 à 2008, cette part oscillait entre 6% et 10%. Quant à

ÉVOLUTION DE LA PART DE L'AFRIQUE DANS LES EXPORTATIONS AGROALIMENTAIRES MAROCAINES GLOBALES (2000-2013)
(EN MILLIONS DE DIRHAMS)



la deuxième période, allant de 2008 à 2013, cette part a connu une augmentation soutenue en passant de 8% à 15%. Mais eu égard à l'intérêt que porte le Maroc pour le continent noir depuis l'accession de Mohammed VI au trône, et vu les atouts dont dispose le royaume (géographique, économique, politique, diplomatique...) avec, en plus, la présence de plusieurs filiales de banques nationales en Afrique, la filière agroalimentaire marocaine peut mieux faire. Une analyse du positionnement du Maroc sur les marchés africains pour les principaux produits agroalimentaires montre que le Maroc est soit absent, soit très peu présent sur les principaux pays importateurs de ces produits au niveau du continent. Ainsi, les exportations marocaines d'agrumes ne représentent que 4% des importations africaines sur la période 2007-2013 et sont absentes des principaux marchés africains importateurs, à savoir le Soudan, le Kenya et les Îles Maurice. S'agissant des tomates, les importations d'Afrique, atteignant à peine 0,3% des importations mondiales de ces produits en 2013, proviennent essentiellement de pays africains comme

l'Afrique du Sud, l'Égypte et le Burkina Faso. La part du Maroc se situe autour de 1% en moyenne entre 2007 et 2013 avec, de plus, une dynamique négative (-18%).

Facteurs de blocage

Le département relevant du ministère de l'Économie et des finances s'est penché sur les contraintes qui entravent le développement des exportations agroalimentaires marocaines vers le continent africain. Il s'agit en premier lieu de la multiplicité des frontières nationales. En effet, l'obligation de traverser plusieurs frontières et de se conformer à des régimes commerciaux différents entraîne une faible intégration des marchés, facteur qui entrave le commerce intra-africain et le maintien en deçà de son potentiel. Ensuite, les coûts de transaction (transport et assurance) sont très élevés en Afrique et entravent donc la croissance du commerce intracontinental. Ces coûts sont en moyenne plus élevés pour le commerce intra-africain que pour les échanges avec le reste du monde. Enfin, la faiblesse des infrastructures et de la logistique reliant le Maroc au reste des pays africains

constitue un véritable frein au développement des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Afrique. En effet, et en plus de l'insuffisante infrastructure routière en Afrique, le transport maritime n'est pas suffisamment exploité entre les deux parties. De plus, l'absence d'accord de facilitation de transit vient aggraver ces carences.

Pistes d'amélioration

Partant de là, le DEPF préconise un ensemble de mesures qui peuvent être mises en œuvre pour tirer profit du potentiel des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Afrique, en particulier en ce qui concerne le marché agroalimentaire. Il s'agit ainsi de cibler des partenaires commerciaux prioritaires en fonction des potentialités de leurs marchés, d'améliorer le cadre juridique et réglementaire des accords de commerce et d'investissement conclus avec les pays de cette région, d'adapter l'offre agroalimentaire marocaine aux spécificités de ces pays, de renforcer la logistique commerciale liant notre pays à ses partenaires africains et de coordonner les stratégies d'action des pouvoirs publics avec les opérateurs privés. Dans ce sens, la réalisation des études de marché sur les potentialités commerciales des différentes régions de l'Afrique, ainsi que l'encouragement et l'accompagnement des entreprises marocaines en matière d'exportation agroalimentaire vers le continent africain, seraient de nature à renforcer la présence du royaume sur ce marché. Sur un autre registre, «*la mise en place d'une organisation professionnelle forte et efficace est également de nature à renforcer la compétitivité de l'offre exportable*», estime la direction. En effet, l'amélioration des synergies entre les fédérations composant le secteur agroalimentaire à travers la convergence des visions et stratégies est indispensable pour assurer une offre diversifiée et compétitive. Cela renforcerait le pouvoir de négociation commerciale des acteurs nationaux avec leurs partenaires africains. La DEPF propose également la mise en place d'une stratégie commerciale nationale intégrée et cohérente touchant tous les secteurs potentiels à l'export (y compris le secteur de l'agroalimentaire). Ce serait un grand atout aux côtés des efforts déjà engagés pour la promotion des exportations marocaines sur l'Afrique dans le cadre des caravanes Maroc Export.

PAR **TARIK HARI**
t.hari@leseco.ma